Accueil en milieu familial
Brochure explicative & programme 2027

Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Table des matières

Pourquoi devenir famille d'accueil ?	p. 3
Qui peut devenir famille d'accueil ?	p. 3
Les missions d'une famille d'accueil	p. 3
Les différents types d'accueil	p. 4
Les fréquences d'accueil	p. 4
Les missions du SPAJ*	p. 5
Les missions de la Croix-Rouge neuchâteloise	p. 5
Le rôle du réseau professionnel	p. 6
L'indemnisation financière	p. 6
Notre accompagnement	p. 6
Séance d'information	p. 7
Supervision individuelle	p. 7
Soirées d'échange destinées aux familles intrafamiliales	p. 8
Rencontres conviviales	p. 8
Formations de base : préparation à l'accueil	p. 9
Formations continues et supervisions	p. 11
Contact et inscription	p. 12

*SPAJ : Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse
*OPE : Office de Protection de l'Enfant
*UPSE : Unité de Prestations Socio-Éducatives

Pourquoi devenir famille d'accueil ?

Certains parents peuvent se trouver dans une situation temporaire ou durable dans laquelle ils ne sont pas ou plus en mesure d'assurer un cadre de vie suffisamment sécurisant pour leur(s) enfant(s). Le placement en famille d'accueil leur offre un foyer chaleureux, un environnement socio-culturel stimulant et des repères stables.

Qui peut devenir famille d'accueil ?

- Une famille, un couple ou une personne seule ;
- Résidant dans le canton de Neuchâtel ;
- Offrant un environnement de vie stable ;
- Dont le taux de travail permet l'accueil d'un enfant ;
- Sans antécédent judiciaire, ni contre-indication médicale ;
- Au bénéfice d'une autorisation du SPAJ*.

Les missions d'une famille d'accueil

Être famille d'accueil c'est offrir à l'enfant accueilli un lien d'attachement sécurisant, tout en le soutenant dans son développement cognitif, affectif et social :

- Accueillir un enfant ayant entre 0 et 18 ans ;
- Offrir un cadre de vie familial sécurisant et bienveillant ;
- Accompagner l'enfant dans son développement ;
- Participer au maintien du lien avec sa famille d'origine ;
- Respecter l'histoire de vie de l'enfant ;
- Collaborer avec le réseau qui l'entoure ;
- Suivre une formation qui vous permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'accueil.

« L'humanité doit à l'enfant le meilleur qu'elle puisse donner. »

Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant
Société des Nations, 1924



Les différents types d'accueil

- **Intrafamilial** : accueil d'un enfant avec lequel un lien familial élargi existe ;
- **Par opportunité** : accueil d'un enfant avec lequel des liens autres que de parenté existent ;
- **Tierce** : accueil d'un enfant avec lequel il n'y a pas de liens préalables ;
- **RMNA** : accueil d'un Requérant Mineur Non Accompagné durant et après la procédure d'asile.

Les fréquences d'accueil

- **Permanent** : prévisible et indéterminé dans le temps. L'accueil se fait sur toute la semaine, week-ends et vacances compris ;
- **Relais** : prévisible et indéterminé dans le temps. L'enfant est accueilli régulièrement en relais de sa famille, d'une autre famille d'accueil ou d'une Institution d'Éducation Spécialisée (IES) pour une partie de la semaine, les week-ends et/ou une partie des vacances ;
- **Urgence** : imprévisible, déterminé dans le temps et à très court terme.

Les missions du SPAJ*

- Enquête sociale auprès des familles intéressées (UPSE*) :
  L'enquête sociale consiste en une douzaine d'heures d'entretien au cours desquelles le contexte familial, le parcours de vie, les motivations, les conditions ou encore les compétences éducatives sont abordés.
- Délivrance de l'autorisation aux familles d'accueil (UPSE) :
  Les étapes du processus d'autorisation sont l'enquête d'évaluation, l'autorisation du SPAJ, la convention de base ainsi que la formation de base.
- Appairage entre l'enfant et la famille d'accueil (OPE* et UPSE)
- Suivi du placement (OPE et UPSE)
- Surveillance de la famille d'accueil (UPSE)
- Versement des indemnités aux familles d'accueil (Unité financière du SPAJ)
- Validation des prestations ambulatoires complémentaires (UPSE)

Les missions de la Croix-Rouge neuchâteloise

En tant que mandataire de l'accueil en milieu familial, nos missions sont d'orienter et de soutenir les familles ayant des besoins particuliers et de proposer des formations et des soirées d'échange :

- Formations de base qui préparent les futures familles à l'accueil d'un enfant ;
- Soirées d'échange pour les familles intrafamiliales ;
- Formations continues sur des thèmes divers et variés, selon les besoins exprimés.

Un repas partagé, une histoire du soir, un sourire au réveil : c'est dans les petits rituels du quotidien que la confiance grandit.

Le rôle du réseau professionnel

Durant toute la durée du placement, de manière régulière :

- L'intervenante ou l'intervenant en protection de l'enfant de l'OPE assure un suivi de l'enfant et de son développement ;
- L'intervenante ou l'intervenant en milieu éducatif de l'UPSE assure un suivi de la famille d'accueil ;
- Les responsables de l'accueil en milieu familial (AMF) de la Croix-Rouge neuchâteloise proposent les formations, le soutien et la mise en réseau entre professionnels.

L'indemnisation financière

L'État indemnise les familles pour l'accueil de l'enfant :

- CHF 51.- par jour d'accueil ;
- Un forfait mensuel selon l'âge de l'enfant accueilli ;
- Les frais de déplacement à destination de l'école ou du lieu de formation ;
- Les frais médicaux et autres frais particuliers.

Notre accompagnement

Notre rôle est de vous accompagner pour que les enfants soient accueillis et puissent évoluer dans un cadre de vie sécurisant. Pour cela, nous assurons le suivi d'une formation de base complétée par de la formation continue sur des sujets variés et évolutifs, qui vous permettra de renforcer vos compétences.

Convaincues que l'encadrement et le soutien de ressources adéquates est essentiel, nous sommes à disposition pour vous écouter, soutenir et orienter. Nous collaborons étroitement avec le SPAJ. Il nous tient à cœur de nous retrouver annuellement lors de plusieurs rencontres qui permettent de tisser de nouveaux liens et échanger entre familles sur votre vécu.

Séance d'information

Nos séances d'information individuelles sont gratuites et ne vous engagent à rien. Ce sont simplement des espaces où vous pouvez en apprendre davantage sur le rôle de la famille d'accueil et poser toutes vos questions.

Vous pouvez envoyer votre demande de rencontre par email ou via notre site internet. Les coordonnées sont au dos de cette brochure.

Supervision individuelle

Ces supervisions sont conduites par une équipe professionnelle sensibilisée aux enjeux du placement familial et de la protection de l'enfance ; l'objectif du SPAJ est de permettre aux familles d'accueil de prendre conscience de l'importance de cet outil et, lorsque l'équipe intervenante en milieu éducatif ou les responsables de la Croix-Rouge neuchâteloise constatent un besoin dans l'accueil d'un enfant, d'encourager et de faciliter son accès.

L'équipe de thérapeutes avec laquelle nous travaillons reçoit les familles lors de consultations individuelles en offrant un soutien sur une situation précise. Les séances de supervision individuelle ne sont pas à votre charge.



Soirées d'échange destinées aux familles intrafamiliales

6 modules (19h – 21h)
Animés par Valérie Bader

Six soirées sont spécialement dédiées aux familles ayant un accueil intrafamilial, tenant compte de la particularité de ce type de placement. Échanger sur son vécu, sa réalité et ses ressources constitue un excellent moyen d'être plus forts ensemble. Chaque soirée porte sur une thématique différente, définie en amont selon les besoins exprimés.

Modules	Dates	Modules	Dates
1	26.01.2027	4	24.08.2027
2	09.03.2027	5	02.11.2027
3	18.05.2027	6	14.12.2027

Rencontres conviviales

Pique-nique annuel	21.05.2027
Souper de Noël	26.11.2027
Saint-Nicolas	08.12.2027



Formation de base : préparation à l'accueil

9 modules (19h – 22h)

Formation destinée aux nouvelles ou futures familles d'accueil, centrée sur les besoins de l'enfant placé et les besoins de la famille qui l'accueille. Ces rencontres permettent à toutes les futures familles d'accueil de poser leurs questions et de remplir tous ensemble leur boîte à outils personnelle.

1. « Accueillir »

Le premier module nous permet de constituer le groupe et de travailler sur les motivations et les représentations du projet des familles d'accueil.

2. « Le SPAJ – l'OPE – l'UPSE »

Animé par des représentantes et représentants de l'UPSE et de l'OPE, nous abordons les droits et les devoirs des différents partenaires de l'accueil familial. Ces notions permettent de clarifier au mieux le positionnement propre à chaque personne, essentiel à la réussite de l'accueil.

3. « Découvrir les liens d'attachement »

Nous découvrirons le lien d'attachement sécurisant, un lien affectif et sensoriel qui se tisse entre un enfant et son parent. A contrario, nous parcourrons les contours et conséquences du lien insécure.

4. « L'impact des traumatismes précoces »

Cette soirée permettra de définir, comprendre et accompagner la façon dont les expériences traumatiques de l'enfant ont un impact sur son développement et son comportement.

5. « Le rôle des institutions d'éducation spécialisée »

Échange en présence des représentantes et représentants des institutions du canton afin que la place de chaque personne soit clairement définie et les articulations précisées.

6. « Les loyautés et les appartenances »

Nous découvrirons pourquoi la posture de la famille d'accueil vis-à-vis de la famille d'origine est déterminante. Selon le type de discours ou l'attitude choisie, les conflits de loyauté pourront être apaisés.

7. « La place de la famille de l'enfant et le rôle de l'IPE »

L'IPE présente son rôle auprès de l'enfant et précise l'importance d'intégrer et de respecter son système parental dans le cadre d'un accueil. Cela aura une influence importante sur le développement, le comportement et la capacité d'attachement de l'enfant à sa famille d'accueil.

8. « Conclusion du parcours… Et la suite ? »

Ce module ouvre sur l'importance des outils de la supervision et de la formation continue, qui permettent de reprendre certains des éléments de la formation en lien avec la pratique de l'accueil par les familles concernées.

9. « Échanges avec l'OPE et l'UPSE »

Ce dernier module permet de clore le parcours avec des représentantes et représentants de l'UPSE et de l'OPE, sur la base de questions concrètes apparues durant le parcours.



Formations continues et supervisions

Les formations continues et les supervisions s'adressent à toutes les familles, qu'importe le type de placement ou d'accueil, et permettent d'obtenir des outils ainsi que créer des contacts avec d'éventuelles ressources.

1. Travailler sa posture face à un enfant au comportement violent (19h00-22h00) — 02.02.2027
Par Tatout défense en soi

2. Soirée d'échange (19h00-21h00) — 25.03.2027
Accompagnée par Lionel Stauffer, éducateur HES et formateur

3. Soirée d'échange (19h00-21h00) — 22.06.2027
Accompagnée par Lionel Stauffer, éducateur HES et formateur

4. Comprendre la dissociation chez l'enfant (19h00-22h00) — 23.09.2027
Avec Randa Tawil et Gwendoline Pahud-Fleuti, psychologues

5. Rencontre avec le SPAJ (19h00-22h00) — 26.10.2027
En présence de représentantes et représentants du SPAJ

6. Soirée d'échange (19h00-21h00) — 09.11.2027
Accompagnée par Lionel Stauffer, éducateur HES et formateur



Contact et inscription

032 886 92 01 / 032 886 82 45
amf@croix-rouge-ne.ch
croix-rouge-ne.ch

Croix-Rouge neuchâteloise
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel

Plus d'infos ici ⤵

Croix-Rouge neuchâteloise

Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

Suivez-nous sur nos plateformes :

EDUQUA

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

ZEWO

Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse